

Bulletin Municipal - Juin 2009 - Varennes sur Morge

<http://www.ennezat-communaute.fr/> (*)

L'EDITO DU MAIRE



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La vie communale suit son cours.

Au mois d'Avril, le budget a été voté, quelques travaux sont prévus. Les tranches 3 et 4 des travaux de restauration de l'église ont commencé et avancent normalement. Sous réserve de subvention, un columbarium devrait être construit et des réparations effectuées sur la toiture de la salle des fêtes.

Le conseil municipal doit maintenant programmer les projets pour les années à venir, il faudra choisir les priorités, tout en respectant le budget.

En attendant, deux réalités agréables, la fête du 14 Juillet 2009 offerte par la municipalité et les vacances qui approchent.

Bien à vous
Annick DAVAYAT

(*) Quelques conseils pratiques pour la navigation dans le site :

Adresse internet du site : <http://www.ennezat-communaute.fr/>

- ➔ Depuis la page d'accueil, pour accéder aux informations de Varennes sur Morge (La Commune, Le Conseil et Les Informations), cliquez sur « Les Communes », puis choisir Varennes sur Morge sur la carte « Des Communes de Limagne d'Ennezat »
- ➔ Depuis la page d'accueil, pour accéder aux informations concernant les associations de Varennes sur Morge, cliquez sur « Le Territoire », puis « La Vie Locale », puis « Activités Culturelles, de Loisirs, Sportives » [DM].

➔ HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC & PERMANENCES

Lundi	10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 30	
Mercredi	09 h 00 à 12 h 00	
Jeudi	10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 30	
Vendredi	14 h 00 à 17 h 15	
Samedi	9 h 00 à 12 h 00 (1 ^{er} et 3 ^{ème} du mois)	
Madame le Maire et/ou ses Adjoints	Lundi & Jeudi	De 17 h 00 à 18 h 30 & sur Rendez-vous
Conseillers Municipaux	Samedi	11 h 00 à 12 h 00 (hors 1 ^{er} et 3 ^{ème} du mois)

➔ LISTE DES ARRÊTES MUNICIPAUX

Les Arrêtés Municipaux sont affichés en Mairie

➔ Arrêté du 14 avril 2009 relatif à la subdélégation de l'exercice du droit de préemption à l'EPP-SMAF

➔ Arrêté Préfectoral → Rappel de l'article 5

Par arrêté préfectoral en date du 26 Avril 1991, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- Les samedis de 9 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Martres de Veyre, Lezoux, Pont-du-Château, Riom, Rochefort Montagne, Saint Amant Tallende, Saint Eloy les Mines, Saint Georges de Mons, Thiers, Volvic. Pour les habitants de Varennes^{S/} Morge, il conviendra de s'adresser de préférence à la Mairie de Riom pour le dépôt des demandes dont voici les coordonnées :

Mairie - 23 rue de l'Hôtel de Ville 04.73.33.79.00

(Horaires d'ouverture :

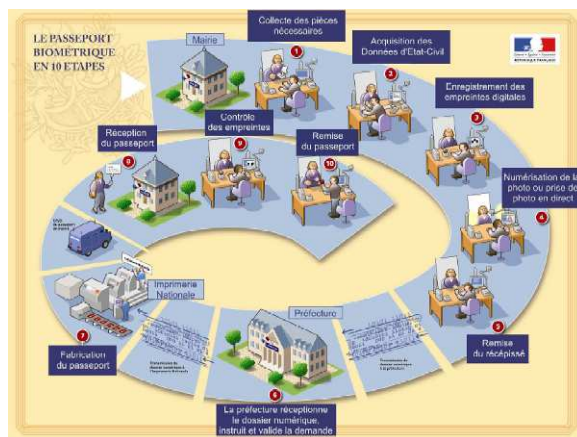
lundi au vendredi de 08 h à 17 h 30)

Le titre, une fois fabriqué, sera renvoyé à la Mairie du lieu de dépôt. [CC]

➔ INFORMATIONS SUR LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 09 juin 2009, le passeport biométrique est entré en vigueur dans le Département du Puy-de-Dôme. Le passeport biométrique comporte des composants électroniques contenant notamment la photographie du visage du titulaire. Mais, ce qui est nouveau c'est que ces composants contiennent dorénavant en plus les images numérisées de deux empreintes digitales.

Désormais, les demandes de passeports biométriques sont reçues uniquement dans 21 Communes du Puy-de-Dôme à savoir : Ambert, Aubière, Beaumont, Besse et Saint Anastaise, Brassac les Mines, Chamalières, Clermont-Ferrand, Cournon d'Auvergne, Cunlhat, Gerzat, Issoire, Les



Point Important : les passeports actuellement en circulation restent valides jusqu'à leur date de péremption.

➔ INFORMATIONS SUR LA CARTE D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes d'identité se font toujours à la Mairie de Varennes^{S/} Morge.

La seule nouveauté cette année réside dans le fait que le renouvellement de la carte nationale

d'identité, quelque soit le motif, est soumis à un droit de timbre de 25 € lorsque la précédente carte n'est pas présentée (même en cas de perte ou de vol). [CC]



Attention aux délais :
il faut compter un minimum de 3 à 4 semaines
entre le dépôt de la demande et la réception du titre
en Mairie.

➔ RECENSEMENT DE LA POPULATION

La Commune va procéder au recensement des habitants en 2010. La collecte d'informations se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010. Nous recherchons une personne pour la réalisation de cette enquête. Les personnes intéressées sont invitées à présenter leur candidature à la Mairie. [CC]

➔ BÂTIMENTS COMMUNAUX

Mairie, Salle des fêtes, depuis quelques mois ces bâtiments sont visités régulièrement. Vandalisme et dégradations suivies de réparations qui ont un coût pour la commune puisque l'assurance ne rembourse pas tout. Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie. Si vous constatez des comportements étranges autour de ces bâtiments, prévenez la gendarmerie ou un membre de la municipalité. [AD]

➔ COLLECTE DES BACS VERTS LES JOURS FÉRIÉS

Les collectes des containers tombant les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante. N'oubliez pas de consulter le calendrier remis par la commune ou sur le site internet du SBA : www.sba63.fr [AD]

➔ DÉCLARATION DE TRAVAUX

Les travaux de réfection de vos bâtiments (toiture, crépi, peinture, ouvertures, clôtures ...) sont soumis à une déclaration de travaux - Celle-ci doit être demandée en Mairie.

La déclaration préalable est un document administratif obligatoire pour les travaux de faible importance.

Ce document doit être déposé en Mairie avant d'édifier toute :

- ➔ Construction nouvelle créant une SHOB (*) supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 20 m².
- ➔ Agrandissement d'une construction entraînant la création d'une SHOB (*) supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 20 m².
- ➔ Transformation de plus de 10 m² de SHOB en surface hors œuvre nette.
- ➔ Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment.
- ➔ Changement de destination d'un bâtiment.

(*) **Surface Hors Œuvre Brute** : Somme des surfaces de plancher de chaque niveau de construction y compris les combles et sous-sols, aménageables ou non, loggias et toitures – terrasses. [AD]

Les travaux ne peuvent commencer qu'après obtention de la déclaration.

➔ INSTALLATION D'UN ÉCHAFAUDAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE

La demande d'installation d'échafaudage sur la voie publique concerne une occupation temporaire permettant la réalisation d'un chantier, elle doit être formulée conjointement par le bénéficiaire des travaux et l'entreprise avant le démarrage des travaux et déposée en Mairie. [AD]

TARIFS EAU ANNÉE 2009

S.I.A.E.P PLAINE de RIOM - TARIFS 2009

Partie Proportionnelle (m3) + Redevance Qualité Eau

Années	Part Exploitation	Part Investissement	Total payé par l'Abonné
2008	0,51849 €	0,93267 €	1,45116 €
2009	0,53821 €	0,99034 €	1,52855 €

Partie Fixe ABONNEMENT ORDINAIRE (Compteurs de 12 à 15 mm de diamètre)

Années	Part Exploitation	Part Investissement	Total payé par l'Abonné
2008	15,88340 €	48,65661 €	64,54001 €
2009	16,48753 €	51,69641 €	68,18394 €

Surtaxe Travaux - Avenant 22

Années	Part Exploitation		Total payé par l'Abonné
2008	0,10 €		0,10 €
2009	0,10 €		0,10 €

Redevance Protection des Captages

Années	Part Exploitation		Total payé par l'Abonné
2008	0,03179 €		0,03179 €
2009	0,11150 €		0,11150 €

→ ELECTIONS EUROPÉENNES DU 8 JUIN 2009

Avec un taux de participation de 56.68 %, les habitants de la commune ont démontré que les élections européennes étaient un devoir et un enjeu important → Vous trouverez ci-dessous les résultats :

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	277		
Abstentions	120	43,32	
Votants	157	56,68	
Blancs ou nuls	13	4,69	8,28
Exprimés	144	51,99	91,72

Liste conduite par	Voix	% Exprimés
M. Philippe MICAELLI (Autres Listes)	0	0
M. Henri WEBER (Listes du Parti socialiste)	32	22,22
M. Jean-Pierre BARON (Autres Listes)	0	0
Mme Nicole PRADALIER (Autres Listes)	0	0
Mme Aline PORNET (Listes d'Extrême Gauche)	0	0
M. Christian NGUYEN (Listes Extrême Gauche)	3	2,08
M. Patrick BOURSON (Listes Front National)	4	2,78
M. Jean-Marie BEAUPUY (Listes Centre-MoDem)	8	5,56
Mme Thérèse NEROUUD (Listes Divers Gauche)	0	0
M. Jean-Pierre AUDY (Listes de la Majorité)	50	34,72
M. Jean VERDON (Listes d'Extrême Gauche)	0	0
M. Jacques-Henri DAUDON (Autres listes)	0	0
M. Jean BARRAT (Listes Divers Droite)	8	5,56
M. Robert DE PREVOISIN (Autres Listes)	0	0
Mme Véronique GONCALVES (Listes Divers Droite)	6	4,17
M. Jean-Paul BESSET (Listes des Verts)	20	13,89
Mme Marie-France BEAUFILS (Listes du PCF et du Parti de Gauche)	11	7,64
Mme Marie SAVRE (Listes d'Extrême Gauche)	0	0
M. Michel FABRE (Autres Listes)	2	1,39
M. Farhad DANESHMAND (Autres Listes)	0	0

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des % Exprimés peut ne pas être égale à 100%

BUDGET 2009

Le budget primitif a été entériné par le conseil municipal du 03 avril 2009. Ce budget a été voté en équilibre :

- pour un montant de 443 426,00 € en section de fonctionnement
- pour un montant de de 269 771,00 € en section d'investissement

Il a été élaboré en respectant la réglementation en matière de comptabilité des collectivités locales. Les principales caractéristiques de ce budget 2009 :

- L'augmentation importante du montant (176 910,00 €) de la section de fonctionnement par rapport à l'exercice précédent provient du transfert d'une grande partie des recettes exceptionnelles de 2008 sur l'exercice 2009 (remboursement de l'assurance pour l'incendie de l'église). Les travaux effectués pour la réparation de ce sinistre seront comptabilisés en section de fonctionnement
- Les taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière) ont été augmentées de 1,5 %. Grâce à cette augmentation, notre commune percevra la somme de 54 887,00 € au lieu de 54 055,00 € soit une recette supplémentaire de 832,00 €. Cette recette peut paraître modeste, mais elle est absolument nécessaire pour pouvoir compenser partiellement la hausse générale des prix.

- Suite aux différents problèmes financiers, le conseil municipal a été obligé de diminuer les dépenses d'investissement de 81 231,00 € par rapport à 2008.
- Les travaux de restauration de l'église (hors sinistre) sont maintenus.
- La commune est dans l'obligation de modifier le PLU (Plan Local d'Urbanisme établi par l'ancienne municipalité) suite au jugement du Tribunal Administratif, le coût des rectifications serait de l'ordre de 8 000,00 €.

De plus la municipalité souhaite acquérir un columbarium réclamé par de nombreux Varennois. Le conseil a prévu 3 500,00 € pour son installation. Pour finir la salle des fêtes bénéficiera d'une somme de 6 463,00 € pour des travaux de réfection de la toiture et pour une étude acoustique.

Le budget primitif est un document prévisionnel c'est-à-dire qu'il peut être modifié ou complété en cours d'année, afin de s'adapter à l'actualité de la commune. Vous trouverez ci-après, une synthèse du budget prévisionnel 2009 par rapport aux réalisations de 2008 (les personnes souhaitant avoir de plus amples informations peuvent venir en mairie consulter la totalité des comptes). [DF]

BUDGET PREVISIONNEL 2009

FONCTIONNEMENT

	REALISATIONS 2008	PREVISIONS 2009
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - TOTAL	227 754,00 €	443 426,00 €
<i>Pour information : Les principaux postes de variation sont :</i>		
CHARGES A CARACTERE GENERAL (dont entretien bâtiments) Cette hausse des prévisions correspond aux dépenses concernant le sinistre de l'Église non réalisées en 2008 et reportées en 2009.	113 856,00 €	264 758,00 €
CHARGES DE PERSONNEL L'augmentation résulte d'une meilleure connaissance du coût des deux employés passés à 35 h, de la prise pour eux de l'assurance spéciale risques statutaires, et de l'embauche par la mairie d'une femme de ménage.	47 477,00 €	56 390,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE Augmentation des prévisions est due à l'accroissement des frais scolaires et à la redevance versée au SDIS (pompiers)	55 707,00 €	63 930,00 €
CHARGES FINANCIERES La hausse provient de l'augmentation des intérêts d'emprunts,	10 712,00 €	12 241,00 €

	REALISATIONS 2008	PREVISIONS 2009
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - TOTAL	404 664,00 €	443 426,00 €
<i>Pour information : Les principaux postes de variation sont :</i>		
IMPOTS ET TAXES La hausse des prévisions correspond à l'augmentation de la taxe professionnelle versée par le Communauté de Communes et des impôts locaux	120 030,00 €	123 076,00 €
RECETTES EXCEPTIONNELLES Recette exceptionnelle concerne le remboursement du sinistre de l'Église, reçue en 2008, cette somme a été reportée en grande partie sur 2009, (montant correspondant aux travaux à effectuer),	199 627,00 €	176 910,00 €

INVESTISSEMENT

	REALISATIONS 2008	PREVISIONS 2009
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	351 002,00 €	269 771,00 €
<i>Pour information : Les principaux postes de variation sont :</i>		
DEPARTEMENTALE 211	306 909,00 €	3 807,25 €
RESTAURATION DE L EGLISE (hors sinistre)	0,00 €	181 366,00 €
PLAN LOCAL D URBANISME (Rectification suite au jugement du Tribunal Administratif)	0,00 €	8 000,00 €
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (capital) L'accroissement des annuités est dû à une augmentation des emprunts,	15 690,00 €	24 518,00 €
Réfection du toit et étude acoustique de la salle des fêtes	0,00 €	6 463,00 €
Colombarium	0,00 €	3 000,00 €

	REALISATIONS 2008	PREVISIONS 2009
RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	404 728,00 € (avec excédent 2007 reporté)	269 771,00 €
<i>Pour information : Les principaux postes de variation sont :</i>		
Souscription à des emprunts pour le remboursement de la ligne de trésorerie de 2007 et pour le règlement des frais d'étude de la DDE des travaux de 2005,	115 730,00 €	0,00 €

→ QUAND ÉOLE S'ESOUFFLE...

Comme vous le savez désormais notre commune est impactée par 2 des 3 scénarii prévoyants la création d'une Zone de Développement Éolien (ZDE). Le conseil municipal pour des raisons déjà évoquées s'est prononcé majoritairement contre ce projet. L'ensemble des communes concernées a procédé au même vote et les résultats ont été les suivants :

Seules les communes mentionnées ci-après ont accepté le principe de création d'une ZDE : BAS ET LEZAT, CLERLANDE, LES MARTRES SUR MORGE, SAINT ANDRE LE COQ et SAINT IGNAT.

Par contre les communes d'AIGUEPERSE, AUBIAT, EFFIAT, ENNEZAT, LE CHEIX SUR MORGE, SARDON, SAINT CLEMENT DE REGNAT, SURAT, THURET et VARENNES SUR MORGE ont émis un avis défavorable.

Ainsi, notre analyse sur les conséquences de la création d'une ZDE est largement partagée par un certain nombre de communes environnantes et nous sommes de fait confortés sur les raisons de notre choix.

Il appartient maintenant aux communautés de communes de se prononcer. RIOM Communauté ne valide pas le projet de ZDE sur son territoire se conformant ainsi à la décision de sa seule commune impactée : LE CHEIX SUR MORGE.

La situation est bien entendu plus délicate à appréhender pour les communautés de communes sur lesquelles certaines composantes ont émis un avis opposé : c'est le cas pour notre communauté de communes LIMAGNE d'ENNEZAT.

Néanmoins, même embarrassante la décision doit être prise et notre communauté de communes doit statuer par un vote sur ce projet. En effet l'avis consultatif qu'elle doit rendre revêt un caractère primordial dans le choix in fine de la décision préfectorale. Le jour de la rédaction de cet article, le 24/05/2009 rien n'est encore voté mais nul doute que dans les jours à venir ce sera chose faite ... à moins que ... faute d'avis tranché, nous revenions à la situation telle qu'elle était il y a 1 an, avec des promoteurs éoliens démarchant avec insistance les communes ayant émis un avis favorable, en dehors du cadre règlementaire mis

en place depuis. Ce serait sans nul doute un échec dans la tentative de trouver une solution globale acceptée et partagée par l'ensemble des parties ... mais nous n'en sommes pas encore là ...

Il est bien évident que nous continuerons à vous informer sur l'évolution de ce dossier dans nos prochaines parutions. [FR]

→ LA JOURNÉE « PROPRE » 2009

Le 14 Mars 2009, le soleil était au rendez-vous pour accueillir les bonnes volontés qui avait répondu à l'invitation de la Commission Environnement, pour la matinée annuelle de nettoyage du village et de ses abords.

Après répartition par équipes, munis de gants, et par mesure de sécurité de gilets fluorescents, les bénévoles ont ramassé les débris divers (plastiques, débris de bouteilles, mégots, etc ...) jetés par des personnes peu soucieuses de propreté et d'environnement. Le résultat de la collecte, remplissant deux remorques et une camionnette, et que l'on peut estimer à environ 600 kg, a été déposé à la déchetterie d'Ennezat.

A la fin de cette matinée passée dans la bonne humeur, les équipes se sont retrouvées à la mairie pour un pot de l'amitié. Bravo encore à tous les bénévoles, parmi lesquels de nombreux enfants, pour leur action en faveur d'un meilleur cadre de vie pour nos concitoyens. [NL]



→ L'IMPLANTATION D'UNE TABLE D'ORIENTATION

Dans le cadre des chemins de randonnée, la communauté Limagne d'Ennezat a décidé, en 2007, de réaliser une table d'orientation au point « culminant » des communes du nord du territoire : entre Clerlande et Varennes ^S/ Morge. Il a fallu choisir l'emplacement idéal avec vue panoramique, facile à aménager et surtout disponible. Un terrain communal de Varennes ^S/ Morge, en bordure de Clerlande, répondait à ces critères avec une vue imprenable à 360° sur les montagnes environnantes.



Des bénévoles des deux communes auxquels se sont joints deux personnes des Martres ^S/ Morge sont donc partis à la recherche d'un émailleur. Après de nombreuses visites d'ateliers, de propositions, de projets, de devis, le choix s'est porté sur un jeune émailleur, Yopso résidant à Orcines. Le travail de base a pu commencer.

Le devis de maçonnerie pour le socle s'est révélé trop important pour le budget alloué, il a donc été décidé de se passer de professionnel. Chacun y est allé de ses compétences et de son savoir-faire. Tout d'abord, remblayer le terrain à hauteur du chemin, pour une meilleure visibilité, décider des matériaux utilisés : le bois pour les montants, le béton et le métal pour le fonds de la table, les pierres de Volvic pour le sol et le chemin d'accès, et pour les finitions les bombes volcaniques et les plantes.

Simultanément, tout le groupe se réunissait sur le terrain avec la graphiste pour les photos, puis autour des maquettes pour décider des indications et informations à imprimer sur la table.

Ce qu'on peut y lire : le nom de toutes les villes,

villages et hameaux visibles, ainsi que les principaux puys. L'objectif étant aussi une promotion touristique de notre territoire, l'Office de tourisme a également participé aux travaux. Les directions des sites intéressants sont données ainsi que des encarts sur les particularités régionales. **Enfin terminée !**

Le 1^{er} mars, le président de la communauté, Claude BOILON, les maires, des élus et des membres des commissions de patrimoine et du groupe des chemins de randonnées se sont rendus à pied sur le site pour l'inauguration.



Au cours de l'apéritif offert à la salle des fêtes de Varennes ^S/ Morge, chaque personne ayant apporté sa contribution à cette réalisation soit par ses connaissances, son travail ou le don de matériaux a été mise à l'honneur.



Maintenant, la table d'orientation peut jouer son rôle d'information, auprès des randonneurs, bien sûr, des touristes, mais aussi des locaux qui vont bénéficier d'une mise en valeur de leur patrimoine. [AD]

➔ LA CROIX DE MISSION

La « Croix de Mission » située place de l'église, menaçait de tomber. La colonne qui la soutenait était fendue en 2 morceaux, il a fallu se résoudre à la démonter, ce qui a été fait Samedi 4 Avril 2009 par les établissements MENUZZO. Après un toilettage, la croix sera remise sur son socle sans sa colonne qui fragilise l'ensemble. Mais comme elle est entièrement sculptée, elle sera recollée et récupérée. Restera à lui trouver un nouvel emplacement. [AD]



Le dimanche 31 mai, les jardinières accrochées au panneau de signalisation du village sont à leur tour, fleuries. [AD]

➔ LE CLUB DE FOOT DE CLERLANDE

Le Club de Foot de Clerlande a ouvert ses portes. Celui-ci aimerait former une entente entre Clerlande, Pessat-Villeneuve et Varennes s/ Morge. Avis aux intéressés, venez nombreux. Les personnes intéressées sont invitées à compléter un coupon-réponse disponible auprès du secrétariat de la Mairie. [CC]

➔ LES PLANTATIONS SUR LA COMMUNE

Vendredi 22 Mai 2009, pas de pont pour les jardiniers, des conseillers municipaux et des bénévoles ont décidé d'aider l'employé communal aux plantations : pressoir, jardinières, abreuvoir, parterres et grotte représentent un travail important.

Une journée ensoleillée passée dans la bonne humeur et la convivialité.



➔ LES CHEMINS COMMUNAUX

La municipalité fauche et débroussaille les chemins, elle demande aux agriculteurs d'entretenir ceux-ci au droit de leurs parcelles. Elle remercie les agriculteurs qui ont réalisé ce travail et en même temps, fauché des chemins communaux. [AD]

→ LE COLUMBARIUM

De nos jours les familles émettent de plus en plus la volonté de recourir à l'incinération. Face à cette demande grandissante, nous souhaitons donner la possibilité aux varennois de conserver les cendres de leurs proches au sein d'un columbarium qui sera installé dans le cimetière au cours du second semestre 2009. Un jardin du souvenir sera également aménagé afin que les familles des défunts puissent disperser les cendres et bénéficier d'un lieu de recueillement. [FR]

→ LE PROJET D'UNE BIBLIOTHÈQUE

5 familles ont répondu au sondage paru dans le bulletin précédent. Merci à elles d'avoir manifesté leur opinion sur ce sujet.

La mise en place de bibliothèques ou de points de lecture est bien avancée pour certaines communes. Ces points de lecture pourraient ouvrir soit à la rentrée prochaine soit en fin d'année. Quant à Varennes, c'est le statu quo pour l'instant !!!



Nous savons tous que l'Auvergne fût un haut lieu de la résistance pendant la période d'occupation, aussi gardons toujours à l'esprit le rôle essentiel joué par les forces de l'intérieur contre les totalitarismes dans le seul et unique but de rendre notre pays Libre. [FR]

LE COIN DES ASSOCIATIONS

→ SOIRÉE THÉÂTRE DU 7 MARS 2009

L'association Récré'Action avait transformé la salle des fêtes de Varennes s/ Morge en théâtre. La troupe « Les Baladins de la Planchette » y présentait une comédie policière en 4 actes d'André ROBIN-LIGOT, mise en scène de Catherine FARACO. Intrigue et rebondissement ont su passionner le public venu assister à cette représentation. [MM]

→ SORTIE DU CLUB DES TILLEULS

Le ciel n'était pas vraiment de la partie ce 26 Avril 2009, quand 15 personnes, membres du Club des Tilleuls et accompagnateurs, se sont retrouvées sur la place du village pour prendre le car en direction de Thiers.

Un trajet sous une pluie battante, avec un détour par Riom et Clermont pour prendre d'autres participants, et nous avons été chaleureusement accueillis par le personnel de ce cabaret qui a acquis en une dizaine d'années, une renommée au delà même de la région.

Un apéritif, des plats simples mais de bonne qualité et la revue "Irrésistible" a démarré tambour battant, nous entraînant dans une succession de tableaux où se mélangeaient chansons de l'entre-deux guerres, comédies musicales américaines et variétés françaises plus récentes, ainsi qu'un couple de jongleurs et équilibristes.

LES CÉRÉMONIES

→ COMMÉMORATION DU 8 MAI 2009

Cette année encore, réunit par le devoir de mémoire, les communes de Clerlande et de Varennes sur Morge ont commémoré conjointement l'armistice du 8 mai 1945 et la victoire des forces alliées contre le nazisme.

Un hommage tout particulièrement appuyé à été rendu aux combattants de la résistance dans le discours de Monsieur Jean-Marie BOCKEL, secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants.



Nous n'avons pas vu passer l'après-midi et nous sommes ressortis les yeux pleins de lumières, de paillettes et de la musique plein la tête ...

Le temps maussade nous a accompagnés pendant le trajet du retour, mais dans le car, nous avons, comme dit la chanson : « *Dans le cœur le soleil que nous n'avions pas dehors !* ».

Nous espérons que d'autres sorties suivront, et pourquoi pas, élargies à d'autres habitants de Varennes ^S/ Morge ? [NL]

➔ VIDE GRENIER DU 17 MAI 2009

C'est un grand succès qu'a connu le vide grenier organisé par l'association Récré'Action Varennoise. En effet beaucoup de visiteurs se sont rendus dans les rues du village. Le soleil était au rendez-vous, les chineurs ont pu profiter de cette belle journée pour partir à la recherche de la perle rare : vêtements, livres, disques, CD, jeux, meubles, jouets ... on pouvait trouver de tout ! Les greniers étaient dans la rue. [MM]



L'animation, du groupe folklorique « La Bourrée des Volcans » a eu bon public. L'association a fait revivre à certaines personnes des souvenirs grâce à l'exposition de radios anciennes et d'encadrements réalisés par l'atelier de loisirs créatifs. [MM]



➔ LIGUE CONTRE LE CANCER

Samedi 16 Mai 2009, à la salle des fêtes des Martres ^S/ Morge, les bénévoles de la Ligue contre le Cancer des communes de Varennes ^S/ Morge, Les Martres ^S/ Morge, Clerlande et Surat recevaient la troupe du Théâtre Familial Amateur de Pont du Château qui présentait la pièce « Les Copines » de Pierre CHESNOT.

Les bénévoles remercient le public présent, dont de nombreux varennois, de leur générosité puisque la somme de 1495€ sera remise à la Ligue contre le Cancer et aidera particulièrement cette année, les enfants atteints de cancer dans le cadre de l'opération Vita Bulle(*). [AD]

() Vita Bulle → La Ligue s'est engagée à équiper de bulles le prochain service d'oncologie pédiatrique du nouvel hôpital d'Estaing, ce sont des équipements de dernière génération qui permettront des conditions de traitement et de confort optimales pour les enfants. L'investissement est de 300000 €.*

➔ ASSOCIATION « BALADES EN LIMAGNE D'ENNEZAT »

Les bénévoles du balisage des chemins de randonnée de Limagne se renforcent et s'organisent. La Communauté de Communes a reconnu ce travail et a suscité la création d'une association sur le territoire de la communauté de Communes d'Ennezat, pour :

- ➔ la valorisation des chemins et des circuits,
- ➔ la valorisation du petit patrimoine,
- ➔ ... vos projets personnels ...

Vous les amoureux du patrimoine, Vous les passionnés de randonnée, de nature, Vous qui voulez embellir et animer votre village, Vous qui avez déjà participé aux premiers balisages. Vous tous, venez nous rejoindre. [AD]

Email : balinzat@orange.fr. (en cours d'installation). Téléphone : 04 73 97 01 65 ou 04 73 97 02 84

